

LE CODOFIL A UN NOUVEAU PRÉSIDENT

Me Warren A. Perrin, 47 ans, avocat à Lafayette, a été choisi par le gouverneur Edwin Edwards pour succéder au professeur John A. Bertrand en tant que président du Conseil pour le développement du français en Louisiane.

M. Bertrand, ancien président et membre actif du Conseil de l'éducation élémentaire et secondaire (BESE) de l'État, a annoncé sa retraite en décembre dernier. Il avait été désigné par le gouverneur Edwards en 1988.

Selon l'acte législatif de l'État, le CODOFIL a été créé en 1968 «pour faire tout ce qui est nécessaire pour développer, utiliser et préserver la langue française telle qu'on la retrouve dans l'État de la Louisiane pour le bénéfice culturel, économique et touristique de l'État.»

Le Conseil est composé de 50 membres, y compris le président, tous nommés par le gouverneur.

Me Perrin a été confirmé dans ses fonctions par le gouverneur, le jeudi 19 janvier, lors d'une cérémonie à Bâton Rouge.

«Je ne sais pas comment je vais pouvoir suivre les traces des deux premiers présidents du CODOFIL. Comme nouveau président, je promets de continuer d'explorer tous les moyens possibles pour préserver la richesse linguistique et culturelle de nos ancêtres», a-t-il dit.

Ses trois principaux objectifs sont d'assurer la suite des programmes déjà existants du CODOFIL, d'établir de meilleurs modes de financement et d'assurer la position du CODOFIL en tant que centre de la culture franco- phone en Louisiane.

«Le CODOFIL doit être le centre de toutes les activités francophones en Louisiane, non seulement pour les descendants acadiens, mais également pour les Français, les Créoles de couleur et toutes les personnes qui parlent français dans l'État» a-t-il dit.

Né à Henry, dans la paroisse Vermillon, Me Perrin a reçu son diplôme en économie de l'Université du Sud-Ouest de la Louisiane. Il est également diplômé de la faculté de droit de l'Université de l'État de Louisiane.

Associé principal dans le cabinet Perrin, Landry, deLaunay et Durand, Me Perrin a fait parler de lui dans la presse internationale en 1990.

Il a présenté au gouvernement britannique une pétition demandant la reconnaissance de leur erreur d'exiler les Acadiens de la Nouvelle-Écosse et de mettre fin officiellement à l'ordre de déportation.

Me Perrin est le président-fondateur du Musée acadien de la ville d'Erath et de la Fondation de la culture et de l'héritage acadiens, un organisme à but non lucratif consacré à la promotion de la culture francophone en Amérique du Nord.

Membre et ancien président de nombreux organismes civiques, Me Perrin a souvent été honoré dans la communauté pour son travail de promotion du français en Louisiane.

Au Congrès mondial acadien, qui s'est déroulé en août 1994 au Nouveau-Brunswick, Me Perrin a dit qu'il avait été profondément ému par «l'affirmation de notre identité en tant que peuple».

Il souligne que le même esprit de fraternité est également présent parmi les francophones de la Louisiane.

«Je suggère que tous les Louisianais qui se souviennent de leur héritage doivent trouver le courage de le préserver. Si nous ne nous engageons pas au développement du français en Louisiane, nos descendants ne pourront jamais le rétablir», a-t-il dit.